

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



FRANKLIN
TEMPLETON

Legg Mason Royce US Smaller Companies Fund

Class A Euro Distributing (A)

ISIN : IE00B19Z1F40

Un compartiment de : Legg Mason Global Funds plc

Géré par : Franklin Templeton International Services S.à r.l., filiale du groupe de sociétés Franklin Templeton.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du fond est d'accroître sa valeur à long terme.

Politique d'investissement

- Le fonds investira dans des actions de petites sociétés américaines, qui ne sont pas plus grandes que la plus grande société de l'indice Russell 2000 le plus récent.
- Le fonds investira dans des actions considérées par les gestionnaires de portefeuille comme sous-évaluées.
- Le fonds investira généralement dans 90 à 100 sociétés que les gestionnaires de portefeuille estiment de qualité élevée en raison de leur solidité financière.
- Le fonds ne pourra investir plus de 10 % de ses actifs dans des actions d'émetteurs situés en dehors des États-Unis.

Indice de référence : Russell 2000 Index

À la discrétion du gestionnaire : Le fonds fait l'objet d'une gestion active et le gestionnaire d'investissement n'est pas limité par l'indice de référence. Le fonds utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison des performances. Bien que de nombreux investissements du fonds soient des composantes de l'indice de

référence, les pondérations des participations du fonds peuvent être sensiblement différentes de celles de l'indice de référence. Le fonds investira également dans des titres non inclus dans l'indice de référence. Le pourcentage d'exposition du fonds à des secteurs peut différer sensiblement de celui de l'indice de référence. L'indice de référence n'est soumis à aucune contrainte de risque qui limite la gestion du fonds.

Monnaie de base du fonds : dollar des États-Unis

Monnaie de la catégorie d'actions : euro

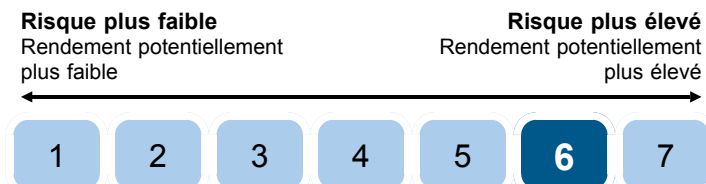
Coût des opérations : Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

Fréquence de négociation : Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

Investissement minimal initial : L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de EUR 1.000.

Traitement des revenus : Pour cette catégorie d'actions tout, ou une partie du revenu net est déclaré et versé chaque année aux actionnaires.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, ce sont les performances d'un indice de référence représentatif qui sont utilisées.

Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds relève de cette catégorie de risque/rendement car les investissements en actions de sociétés de petites capitalisations américaines de divers secteurs sont habituellement sujets à des variations importantes en termes de valeur.

Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur:

Investissement dans des actions de sociétés : Le fonds investit dans des actions de sociétés, et la valeur de ces actions peut être affectée de façon négative par des changements dans la société, dans le secteur ou encore dans le pays où elle exerce son activité.

Focus géographique : Le fonds investit principalement aux États-Unis, ce qui signifie qu'il est plus sensible aux événements économiques, politiques et réglementaires ou aux événements pouvant se produire sur le marché aux États-Unis à l'échelle locale. Le fonds sera davantage affecté par ces événements que d'autres fonds qui investissent dans un plus grand nombre de régions.

Investissement dans des actions de petites sociétés : Le fonds achète des actions de petites sociétés. La vente de ces actions peut s'avérer difficile, auquel cas le fonds peut ne pas être en mesure de minimiser la perte découlant de ces actions.

Activité du fonds : Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défectueux ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs.

Monnaie de la catégorie : La valeur de votre investissement peut chuter en raison des variations des taux de change entre la monnaie de votre catégorie d'actions et la monnaie de base du fonds.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,99 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance: aucune

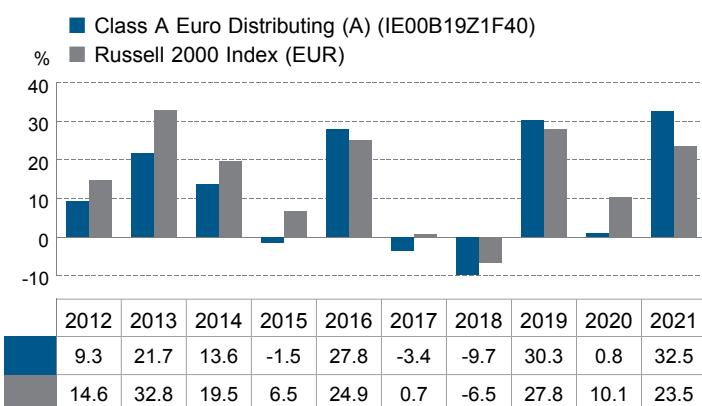
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Il peut varier dans le temps.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

Performances passées



Le fonds a été lancé le 1^{er} mars 2004 et la catégorie d'actions a émis des actions pour la première fois le 9 février 2011.

Les performances passées ont été calculées en EUR.

La performance tient compte des commissions et des frais dus par le fonds, mais ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie pouvant être dus. Aux fins de performance uniquement, toute recette distribuable (sans déduction des impôts appliqués au niveau local) a été réinvestie.

La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures et elle peut ne pas se répéter.

De plus amples informations sur les performances du compartiment sont disponibles sur www.leggmason.com/global.

Informations pratiques

Dépositaire: The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

Informations supplémentaires pour les investisseurs suisses : Le Représentant en Suisse est FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG., Klausstrasse 33, 8008 Zurich, Suisse et l'Agent de paiement en Suisse est NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, 8024 Zurich, Suisse. Des exemplaires des Statuts, du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur et des rapports annuel et semestriel de la Société sont disponibles gratuitement auprès du représentant suisse.

Informations complémentaires: Des informations supplémentaires concernant le fonds (telles que le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément ainsi que les rapports et comptes sont également disponibles en français, allemand, italien et espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif: BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande et sur www.leggmason.com/global.

Publication du prix: Le tout dernier prix des actions est publié sur www.leggmason.com/fund-prices.

Législation fiscale: Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut

avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité: La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Structure: Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

Conversion entre Fonds: Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 09/02/2022.